

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 21 JUIIN 2017 à 18 heures

DATE DE LA CONVOCATION : 16 juin 2017

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, maire

Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL - Carole CISSE (à partir de la 2^{ème} délibération), adjoints

Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE – Aurélien VINCENT - Bernadette TELMON – Gilles du CHAFFAUT – Patrick LESPINASSE – Marie SANGNIER (à partir de la 2^{ème} délibération)

Procuration :

Carole CISSE à Catherine REBATEL (pour la 1^{ère} délibération)

Christophe MARTIN à Roger GUGLIELMETTI

Edmond CADET à Alain BOITTE

Aurélié BERNARD à Margot MERLE

Secrétaire de séance : Patrick LESPINASSE

La séance est ouverte à 18 h, sous la présidence d'Anne-Marie FORGEOUX, maire.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une délibération est à retirer de l'ordre du jour, en raison l'absence de parution du décret afférent :

- Rythmes scolaires : demande de dérogation aux 4 jours ½

Approuvé à l'unanimité

1°/ Délibération n°039/2017 – Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Le Conseil Municipal décide, suite à la démission de Madame Charlotte LANDRE épouse PAUPE, conseillère municipale, d'installer un nouveau conseiller, suivant sur la liste.

Il s'agit de Madame Marie SANGNIER.

Le Conseil Municipal prendre acte de cette installation ainsi que de la modification de l'ordre du tableau, Madame Marie SANGNIER intégrant la dernière place.

Approuvé à l'unanimité

Madame le Maire remercie Madame PAUPE pour le travail accompli au sein de l'équipe.

2°/ Délibération n°040/2017 – Lancement du projet d'UTN Golf Ski Roues

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer les études pour définir les modalités de mise en œuvre du projet de golf sur la commune, préalablement au dépôt d'un dossier UTN, et à lancer un appel d'offre pour le recrutement d'un bureau d'étude.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

Monsieur du CHAFFAUT regrette que la délibération ne détaille pas plus précisément le projet et ses modalités.

Madame le Maire et Bruno BOUCHARD indiquent qu'il s'agit justement, par cette délibération de lancer les études de faisabilité techniques et environnementales, à partir desquelles la concertation avec les propriétaires, les exploitants et la population pourra être menée.

3°/ Délibération n°041/2017 – Office de Tourisme Serre Chevalier Vallée–Briançon
Convention d'objectifs 2017/2019

Le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs, 2017/2019, avec l'Office de Tourisme intercommunal, qui aura pour mission l'accueil et l'information du public, la promotion de Serre Chevalier Vallée-Briançon, la démarche de labellisation... en contrepartie d'une subvention annuelle de fonctionnement.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)
N'ayant pas reçu le projet de convention préalablement, Messieurs du CHAFFAUT et LESPINASSE s'abstiennent.

4°/ Délibération n°042/2017 – Achat parcelle cadastrée AE 767p

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle AE 767, propriété de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes pour l'implantation de dispositifs semi enterrés de dépôt des ordures ménagères.

Approuvé à l'unanimité

5°/ Délibération n°043/2017 – Coupe Affouagère 2017

Le Conseil Municipal approuve la liste des affouagistes pour l'année 2017, et fixe la contribution à 60 €, ou une journée de corvée + 30 €.

Nomme Monsieur Roger GUGLIELMETTI et Madame Marie SANGNIER garants de la coupe.

Approuvé à l'unanimité

Madame le Maire et Bruno BOUCHARD rappellent l'interdiction de vente des produits de la coupe affouagère attribuée aux «FOYERS» de la Commune.

6°/ Délibération n°044/2017 – Régénération du mélèze en forêt communale – Demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve le projet de régénération du mélèze par décapage mécanique proposé par l'ONF, les travaux s'échelonnent entre 2018 et 2021 pour un montant estimé de 19 320 €. Il demande une participation financière de la Région PACA à hauteur de 9 660 €, soit 50%.

Approuvé à l'unanimité

7°/ Délibération n°045/2017 – Aménagement hydro électrique sur le torrent du Petit Tabuc – autorisation d'occupation du domaine public communal

Le Conseil municipal autorise la SAEML EDSB à occuper les parcelles communales en contrepartie d'une redevance, pour le projet d'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le torrent du Petit Tabuc.

Approuvé à l'unanimité

Monsieur du CHAFFAUT demande des précisions quant à la localisation du domaine public, et aurait souhaité des indications sur le mode de gestion envisagé.

Madame le Maire indique le travail est en cours avec EDSB.

Monsieur du CHAFFAUT rappelle l'engagement de réponse à l'erreur parue sur le bulletin municipal quant au plan de financement.

Madame le Maire informe le conseil que la pico centrale a pu être mise en route début mai dernier et que le prévisionnel va pouvoir être ajusté au plus près. Il sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.

8°/ Délibération n°046/2017 – Aménagement hydro électrique sur le torrent du Grand Tabuc – Autorisation d’occupation du domaine public communal

Le Conseil municipal autorise la SAEML EDSB à occuper les parcelles communales en contrepartie d’une redevance, pour le projet d’exploitation d’une centrale hydroélectrique sur le torrent du Grand Tabuc.

Approuvé à l’unanimité

9°/ Délibération n°047/2017 – SPL Eau Services Haute Durance – approbation des nouveaux statuts

Le Conseil Municipal approuve les statuts modifiés de la SPL Eau Services Haute Durance qui intègrent la Communauté de Communes du Briançonnais suite à la prise de participation par l’achat d’actions et autorise Madame le Maire à signer ces nouveaux statuts.

Approuvé à l’unanimité

10°/ Délibération n°048/2017 – Eglise des Guibertes – restauration de tableaux – demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve le projet de restaurer des tableaux situés dans l’Eglise des Guibertes pour un montant de 24 402.33 € HT, et demande une participation financière à la DRAC de 9 760.93 €.

Approuvé à l’unanimité

11°/ Délibération n°49/2017 – Modification du protocole sur la réduction du temps de travail – Rythmes Scolaire – année scolaire 2016/2017

Le Conseil Municipal approuve l’annualisation du temps de travail de la coordinatrice des rythmes scolaires pour l’année scolaire 2016/2017.

Approuvé à l’unanimité

12°/ Délibération n°050/2017 – Indemnités de fonction des élus

Le Conseil Municipal rappelle que par délibération du 10 mai 2017, n°034/2017, il avait voté les indemnités de fonction des élus. La majoration n’était possible que pour le Maire et les 4 premiers adjoints.

Aussi, il convient de modifier le montant des indemnités de fonction des conseillers municipaux.

Approuvé à l’unanimité

13°/ Délibération n°051/2017 – Autorisation de signature d’un protocole transactionnel relatif à la rupture anticipée d’un CDD aux Grands Bains – Directeur Technique Adjoint

Le Conseil Municipal approuve la conclusion d’un protocole transactionnel ayant pour objet la clôture des différends entre la commune et le Directeur Technique Adjoint des Grands Bains.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

14°/ Délibération n°052/2017 – Autorisation de signature d’un protocole transactionnel relatif à la rupture anticipée d’un CDD aux Grands Bains – Directeur

Le Conseil Municipal approuve la conclusion d’un protocole transactionnel ayant pour objet la rupture du lien contractuel entre la commune et le Directeur des Grands Bains.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

Monsieur du CHAFFAUT demande qu'un état comparatif du personnel des Grands Bains soit communiqué lors de la réunion portant bilan de la saison d'hiver prévue dans les prochaines semaines.

15°/ Délibération n°053/2017 – Nomination du Directeur de la Régie des Grands Bains

Le Conseil Municipal désigne par Madame Isabelle FABRE en qualité de directrice de la Régie des Grands Bains, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 30 mois.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

°Madame Carole CISSE rappelle le programme de la Saint-Pierre.

°Monsieur du CHAFFAUT indique que la Journée Citoyenne du 21 mai 2017 s'est bien déroulée et demande qu'une autre journée puisse être organisée en octobre.

°Monsieur LESPINASSE interroge sur les initiatives prises pour valoriser la commune lors du passage du Tour de France. Madame le Maire indique que la communication est portée par l'Office de tourisme de Serre Chevalier, notamment médias, relation presse, les affichages.

-Golf : Madame le Maire précise que l'emprise va de Chanteloube au transformateur électrique de La Salle les Alpes, et que les propriétaires et les exploitants seront bientôt rencontrés.

-Voie verte : après l'avis négatif du Préfet suite à l'enquête publique, pas de suite. Constat que le projet aurait dû être porté différemment, sans rechercher de financement européen porteur de contraintes.

Un propriétaire de terrains concernés par les projets demande une validation préalable à l'opportunité du projet pour la vallée.

Madame le Maire insiste sur le cas indispensable de la concertation pour la réussite de ces deux projets, ce qui sera rapidement mis en œuvre.

La séance est levée à 20 heures 15.

